

Association des Canotiers Marseillais  
Face 74 quai du Port  
13002 Marseille

## Conseil d'administration du 5 novembre 2019

Présents : Daniel Fédérici (DF), Vincent Cairo (VC), Gérard Gauch (GG), Jean-François Rey (JFR), Jean-Marc Sauvan (JMS), André Zigliaria (AZ), Gilbert Lafont (GL), Benjamin Boiron (BB), Henri-Laurent RENARD (HLR), Thierry Julien (TJ), Laurent Aghdjaian (LA).

Absent : Joël Le Carreres (JLC).

Séance ouverte à 18h02.

1. **Vandalisme** : frigo du pavillon et éclairage. Main courante déposée par le Président
2. **Nouveau contrat** : Les membres du conseil ayant tous reçu il y a 10 jours le projet du futur contrat MPM/Stés nautiques, le Président a fait un tour de table pour d'éventuelles mises au point. Chacun a pu s'exprimer, les remarques seront remontées à MPM.
3. **En vue de la signature de ce contrat**, une quantité de pièces justificatives sont à fournir à MPM dans les 15 jours (pour action les Administratifs du CA).
4. **Débourbeurs** : à la charge de la Métropole. Consistera à récupérer les eaux de carénage, qui elle-même seront récupérées par 2 pompes de relevage et récoltées dans un bac. Vidange des cuves à notre charge. Pour les frais de vidange, un regroupement des clubs est envisagé.
5. **Travaux du ponton A** : doit être déplacé de 2 m vers l'Est pour le mettre parallèle au ponton B. RDV avec le Maître des ports et le capitaine du port pour les travaux à envisager (déplacement des bateaux, agencement du port, ancrage du ponton, amarrage des bateaux...). Prévoir permutation du bateau de M Parascandola avec M Salfati.
6. **Nouvelles règle des PLD** : En résumé, anciennement, acheteur de bateau devenait PLD pendant minimum 11 mois. Puis sociétaire après commission. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, une telle gérance sera assurée par le Club. Le Président est nommé par MPM pour gérer les nouvelles règles. A cet effet, une réunion est prévue avec tous les secrétaires des clubs pour modalités.
7. **Mise en conformité des statuts des toutes les Clubs** : d'ici à janvier-février 2020. Les statuts et règlement intérieur de tous les Clubs devront être en cohérences avec le règlement de police des ports et en cohésion entre chaque club. Appel à candidature des membres du CA par le Président pour travailler sur le sujet. Henri-Laurent RENARD se propose. M. Yves GARBATI, bénévole se propose pour ses compétences juridiques. **Ils ont une quinzaine de jours pour faire un premier jet qui sera soumis au prochain C A. du 02 12 2019.** Le président souligne que malgré sa période de congé, il sera joignable à chaque instant pour superviser ces travaux.
8. **Carénages** : travaux prévus mi-février 2020 pour se terminer en juin 2020. Le Président a demandé à MPM que les travaux concernent en premier lieu par les Canotiers marseillais

afin de rendre notre grue disponible le plus tôt possible pour les gros bateaux des autres clubs.

9. **Point mairie pour la salle pour l'AG.** M Zigliara va relancer la Mairie.
10. **Appel à candidature des membres du CA pour l'AG.** : Rédiger au Président une lettre manuscrite indiquant motivation, compétences et disponibilité. A adresser **avant le 20 janvier 2020.**
11. **Travaux panne A** : 9 bateaux intéressés pour le mouillage au Frioul. Les autres au Mucem. Possible pour certains petits bateaux d'être accueillis par les autres Clubs V P.
12. GG chargé de faire la procuration en cas d'absence du Président. Pour Cairo, GG, JLC, LA
13. Les frais de retard de paiement de cotisation de VAN VASSERO toujours pas réglé.
14. M Adjarian doit régler le séjour de son deuxième bateau qui a été passager d'été 2019.
15. **Commission des PLD** : aura lieu le 22 novembre 2019.
16. **GED** : problèmes d'attribution du titulaire du poste à flot chez certains sociétaires. **Chaque dossier sera étudié et éventuellement mis à jour.**
17. **Demande des documents de l'AG 2019** par la Métropole. Pour action les Secrétaires.
18. **Courrier de M. Pascal BASSET** : demande d'agrandissement et de déplacement bateau en panne C nord. Impossibilité du club. Un courrier va lui être adressé.
19. **Les permutations de bateaux en 10 2019** : ont permis de desserrer certains bateaux sur les **pontons B et C.**
20. **Bateaux épaves.** La Métropole nous demande un double des courriers recommandés afin de relancer les bateaux concernés : Vigne, Maurel, Belabas, Muti, Ganem.
21. **Vente du navire de Joël GAVOTTO (navire LE TCHITCHOU).** Frédéric LANSAC se porte acquéreur. Accepté à l'unanimité.
22. **Soirée de la Fédération** : se déroulera à la Pointe Rouge (salle au-dessus de LIDL) le 14 décembre 2019. Inscriptions auprès de Vincent Cairo.
23. **Gâteau des Rois** : Samedi 18 01 2019 à 16 heures.
  
24. **En l'absence du Président pour congés bien mérités, le vice-Président M Cairo assurera la présidence.**

Séance levée à 19h51.

Prochaine réunion le lundi 2 décembre 2019.